FICHE TECHNIQUE « BILAN QUALITATIF »

PRF 2025-2028 *Version novembre 2024*

Bilan collectif de formation

Dans le cadre de son process qualité la région Centre-Val de Loire demande aux organismes de formation retenus sur le Programme Régional de Formation (Parcours Métiers, Visa, Insertion Professionnelle, Formation Linguistique) **de fournir un bilan qualitatif de la formation**

*Celui-ci est disponible sur le site du GIP Alfa Centre.*

* *«*Pour l’ensemble du PRF, il est attendu :
* dans le cas d’une **session visant la mise en place d'un groupe de date à date** un bilan de formation en fin session,
* **dans les autres cas** (ex entrées et sorties permanentes), un bilan de formation à mi-session[[1]](#footnote-1) et un autre en fin de session »
* **Le bilan qualitatif est à fournir dans les meilleurs délais et au maximum 1 mois après la fin de la formation.**
* Par mail aux référents territoriaux en charge du suivi de l’action
* Par mail à gestionfp@centrevaldeloire.fr au moment du solde

**Données quantitatives**

En complément du bilan qualitatif, il vous est rappelé **l’importance de la complétude des données stagiaires saisies sur EOS à l’entrée et sortie des stagiaires.**

* **Elles permettent à la Région d’évaluer et améliorer ses dispositifs de formation**
1. *Pour chaque action concernée la date de production du bilan d’étape doit être arrêtée avec le (la) référent (e) territorial(e) en charge du suivi de l’action.* [↑](#footnote-ref-1)